

Gamme Épandage

Documentation technique



DYKA

Gamme **Épandage**

Documentation technique

Caractéristiques techniques	4
Tubes	4
Recyclabilité	4
Classe de rigidité CR4	5
Marquage d'alignement	5
Gamme	7
Tubes CR4	7
Raccords bâtiment DN100	7
Mise en œuvre	8
Terrassement et remblayage	8
Procédure de collage des tubes et raccords	8
Pose des tubes d'épandage	9
Certification	10
Vos interlocuteurs	11

Tubes **Épandage** Sotrapand+ et Ultrapand

Les filières d'Assainissement Non Collectif (ANC) traditionnelles restent une valeur sûre et contribuent efficacement à l'épuration des eaux usées avant leur rejet au milieu naturel.

Depuis plus de 50 ans, DYKA conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de canalisations en polymères, matériaux répondant le mieux aux exigences d'étanchéité et de pérennité des réseaux, tout en garantissant gain de temps et sécurité de pose. Certifié ISO 9001 et ISO 14001, DYKA se fixe comme objectifs prioritaires les plus hauts standards de qualité de produits et de services.

DYKA propose une gamme complète de tubes pour l'Assainissement Non Collectif : le Sotrapand+, L'Ultrapand et l'Ultrapand Connect, en complément des tubes bâtiment Sotratat+ et des raccords DYKA.

Cette gamme de tubes et de raccords permet désormais de réaliser un système complet.



Systemes de management certifiés
DYKA SAS | France



Caractéristiques techniques

Dans les zones non desservies par un réseau d'assainissement collectif, les eaux usées doivent être traitées sur la parcelle, par une filière d'Assainissement Non Collectif (ANC).

Les filières d'ANC traditionnelles réalisent ce traitement en 2 étapes :

- Une fosse toutes eaux assure le traitement primaire en permettant la liquéfaction des matières et la décantation des boues ;
- Un système d'épandage, constitué d'un réseau de tubes, assure le traitement secondaire, en permettant le transfert et la dispersion des effluents prétraités pour leur épuration par le sol.

DYKA vous propose une gamme de tubes PVC épandage conforme aux exigences du DTU 64.1, pour la réalisation des filières ANC.

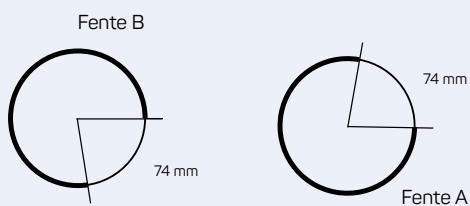
Tubes

- Matière : PVC
- Longueur 4 m, +/- 4 cm
- Pré-manchonné, emboîture à coller
- Tubes d'épandage et de collecte : Ultrapand ; Sotrapand+ ; fentes de 5 mm alternées assurant une répartition hydraulique permettant une alimentation homogène de la filière
- Tubes de liaison : Ultrapand Connect ; Sotrabat+ DN100

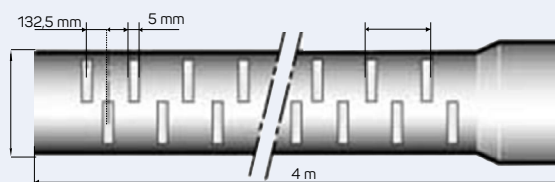
Recyclabilité

Les produits de la gamme épandage DYKA sont en PVC ; en fin de vie de la filière, ils peuvent être déposés pour être recyclés dans les circuits de collecte et de valorisation du PVC.

Tube à emboîtement Ultrapand + avec fentes alternées
Diamètre Nominal DN 100
Longueur hors tout 4 m +/- 4 cm



Surface d'épandage au ml : 2 157 mm² mini



Caractéristiques techniques

Classe de rigidité CR4

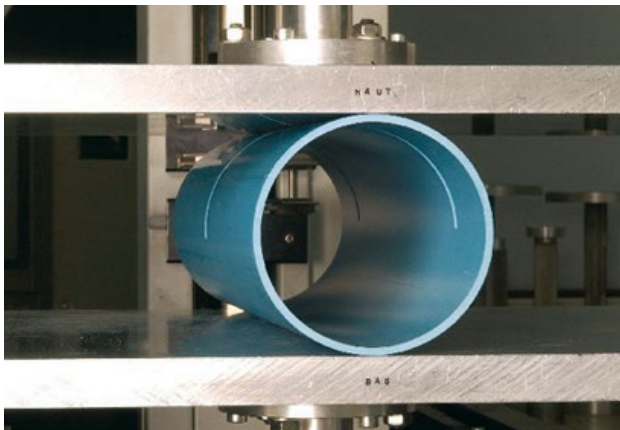
Le DTU 64.1 impose qu'au sein de la filière de traitement, les tubes de liaison, d'épandage et de collecte soient de classe de rigidité CR4.

L'ensemble des produits de la gamme épandage DYKA répond à cette exigence.

- Tube Ultrapand titulaire d'un Avis Technique du CSTB n° 17/15-306 publié le 11 janvier 2016.
- Tube Ultrapand Connect
- Tube Sotrapand+ ⁽¹⁾
- Tube Sotrabat+DN100 ⁽²⁾ et raccords DYKA, certifié NF E + NF Me selon le règlement de marque NF 055.

⁽¹⁾ Autodéclaratif CR4

⁽²⁾ Certifié CR2, autodéclaratif CR4



Marquage d'alignement :

Le marquage est réalisé sur la génératrice supérieure des tubes épandage DYKA.

Ainsi, en alignant les marquages lors de l'assemblage des tubes, puis en les installant dans la filière avec ce marquage en haut, vous êtes sûrs de la continuité du fil d'eau, gage d'une répartition uniforme des effluents dans la filière.





Gamme épandage

Tubes CR4



Diamètre Nominal (mm)	Certification	Code article	Épaisseur minimale (mm)	Longueur hors tout des tubes (m)	Nb de tubes par cadre	Linéaire par cadre (m)
Tube épandage Ultrapand						
100		36188	3,0	4,00	126	504
Tube de liaison Ultrapand connect						
100		36215	3,0	4,00	126	504



Diamètre Nominal (mm)	Marque de qualité	Code article	Épaisseur minimale (mm)	Longueur hors tout des tubes (m)	Nb de tubes par cadre	Linéaire par cadre (m)
Tube épandage Sotrapand+						
100		37489	1,9	4,00	126	504
Tube bâtiment Sotrabat+						
100		36657	3,0	4,00	126	504

Raccords bâtiment DN 100



Diamètre Nominal (mm)	Marque de qualité	Code article	Nombre de pièces par carton
Coude Femelle - Femelle 45°			
100		35019	48
Coude Mâle - Femelle 45°			
100		35005	50
Culottes Femelle - Femelle 87°30			
100 x 100		35063	24
Culottes Femelle - Femelle 45°			
100 x 100		35056	18

Pour toutes autres références, se reporter à la documentation technique Raccords Batiment.

Mise en œuvre

Terrassement et remblayage

Les terrassements ne doivent pas être effectués lorsque le sol est saturé.

Lors des travaux, les terrains réservés à la filtration et/ou à l'infiltration ne doivent pas être compactés. Les engins de terrassement doivent éviter de circuler en fond de fouille. Les tranchées ne doivent pas rester ouvertes plus d'une journée pour éviter le colmatage par les poussières ou le tassement du sol par la pluie.

La terre végétale sera réutilisée en recouvrement des dispositifs de traitement ; les surfaces resteront non revêtues et non circulées, pour permettre l'aération de la filière.


Toutes les canalisations doivent reposer sur un lit de sable d'au moins 10 cm.

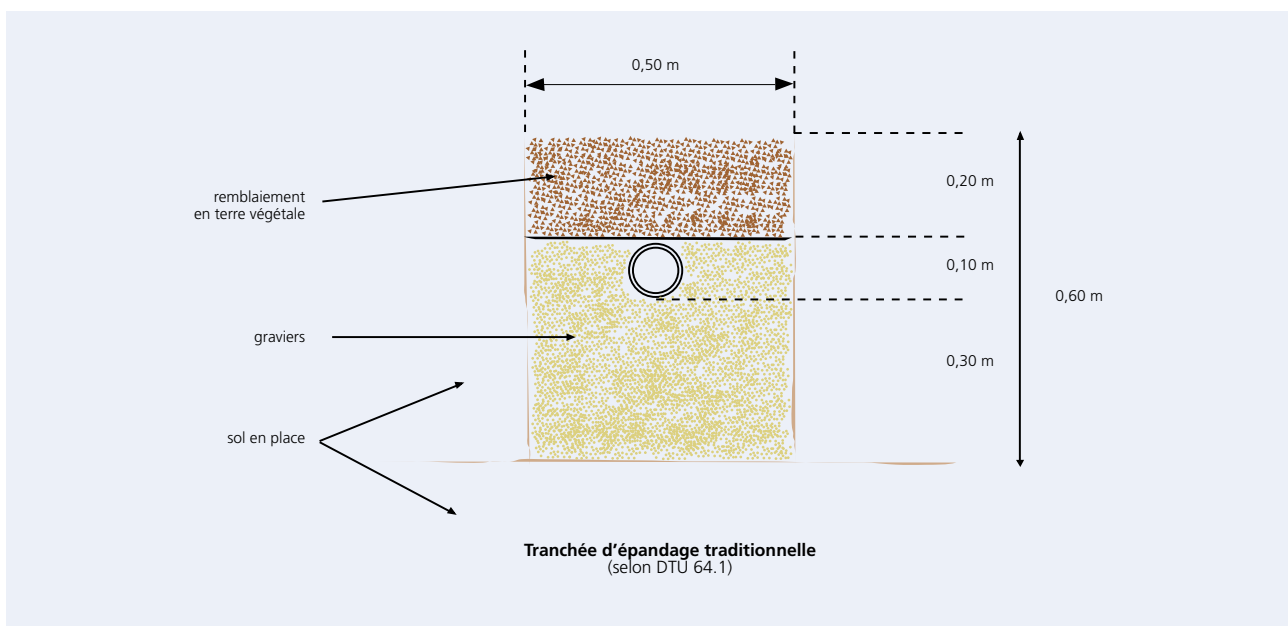
Procédure de collage des tubes et raccords

Avant assemblage :

- Vérifier que les tubes sont coupés perpendiculairement à l'axe et correctement chanfreinés (angle de 15 à 30°).
- Reconstituer le chanfrein si besoin, notamment après une coupe.

Collage :

- 1 Dépouler le bout mâle et la tulipe au papier de verre (pas de râpe).
- 2 Nettoyer les deux éléments à assembler à l'aide d'un chiffon imbibé de décapant.
- 3 S'assurer que les extrémités sont sèches (ne pas coller en cas de forte humidité). Appliquer la colle dans le sens axial d'abord dans la tulipe
- 4 puis sur le bout mâle. Utiliser une colle de qualité  (ou certifié CSTB certifié).
- 5 Emboîter immédiatement bien en ligne et sans rotation jusqu'au repère.
- 6 Avec un chiffon, retirer si besoin l'excédent de colle. Avant de manipuler les tubes, attendre au moins 30 minutes.



Mise en œuvre



Pose des tubes d'épandage

Les tubes d'épandage doivent être posés suivant les spécifications du DTU 64.1 / NF P 16-603-1-1.

- La profondeur de pose est imposée par le niveau de sortie de la fosse septique.
- Elle est de préférence de 0.30 à 0.50 m. Les tranchées, de profondeur de 0.50 à 0.70 m, respectent une allure horizontale (pente maxi 1%).
- Le fond de fouille est garni sur 0.30 m d'une couche de graviers.
- Le remblaiement est effectué avec le même matériau jusqu'à la génératrice supérieure du tube.
- La largeur minimale du fond de fouille est de 0.50 m.

Pour la mise en œuvre des tubes épandage et des tubes de collecte dans les filières avec massif de sol reconstitué, se reporter au DTU 64.1 ou nous consulter.



Certification

Ultrapand

Certificat disponible sur notre site internet www.dyka.fr.
Caractéristiques certifiées pour les tubes :

- Caractéristiques dimensionnelles,
- Caractéristiques mécaniques conforme aux prescriptions de l'Avis Technique.



NF E - Sotrabat+

Certificat disponible sur notre site internet www.dyka.fr.
Caractéristiques certifiées pour les tubes :

- Dimensions
- Résistance à la traction
- Résistance aux chocs
- Résistance des assemblages à la pression et aux cycles de températures.



NF Me - Sotrabat+

Certificat disponible sur notre site internet www.dyka.fr.
Caractéristiques certifiées pour les tubes :

- Dimensions
- Éssais de caractérisation matière
- Résistance des assemblages à la pression et aux cycles de températures.
- Résistance aux chocs

Vos interlocuteurs

Attachés des ventes

A tél : 03 21 86 59 24

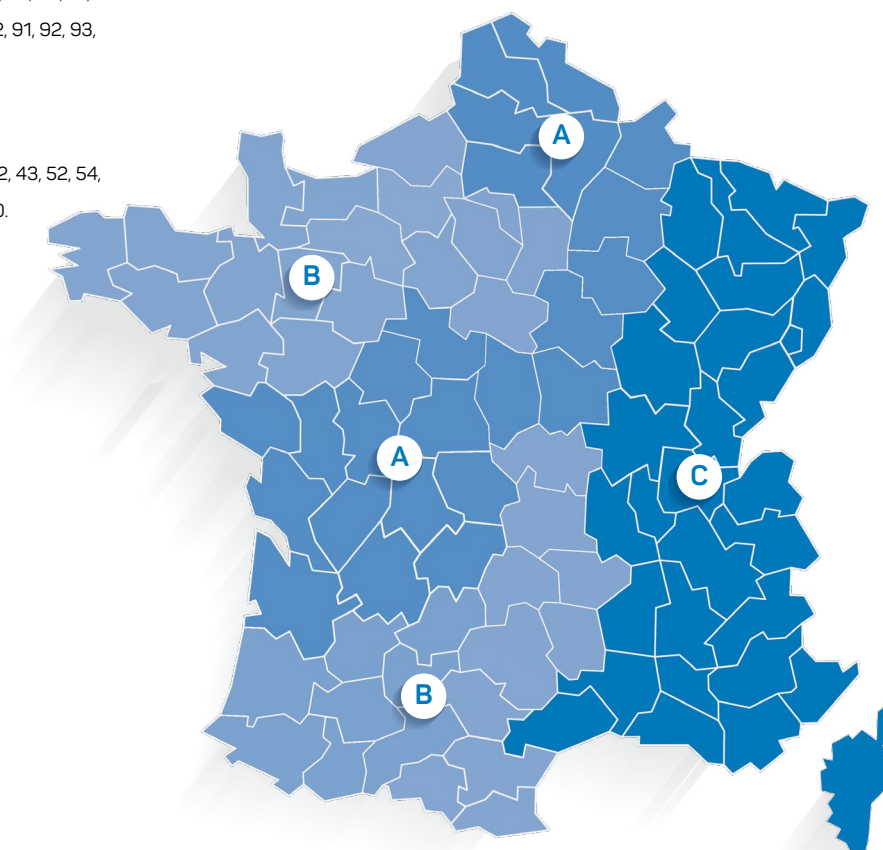
02, 08, 10, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 27, 33, 36, 37, 41, 49, 51, 58,
59, 60, 62, 76, 79, 80, 85, 86, 87, 89.

B tél : 03 21 86 59 19

09, 11, 12, 14, 15, 22, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 40, 45, 46, 47,
48, 50, 53, 56, 61, 64, 65, 66, 72, 75, 77, 78, 81, 82, 91, 92, 93,
94, 95.

C tél : 03 21 86 59 20

01, 03, 04, 05, 06, 07, 13, 20, 21, 25, 26, 38, 39, 42, 43, 52, 54,
55, 57, 63, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 83, 84, 88, 90.



Suivez DYKA



Pour plus d'information, rendez-vous sur www.dyka.fr.

DYKA n'est pas responsable de tout dommage, direct ou indirect, dans le chef de l'acheteur ou de ses sous-traitants résultant du non-respect des prescriptions et instructions fournies par DYKA pour l'application, le stockage, l'utilisation, le traitement ou la mise en œuvre des produits DYKA. DYKA décline toute responsabilité si l'acheteur ou ses sous-traitants ne satisfont pas aux prescriptions en vigueur ou si les choses livrées sont utilisées en violation des réglementations publiques. Les conseils de DYKA ne concernent que les produits qui sont proposés par DYKA. Les conditions générales de DYKA s'appliquent. DYKA a accordé le plus grand soin à l'exactitude et au caractère complet des informations lors de la rédaction de ce document. DYKA ne peut cependant pas être tenue responsable des dommages résultant d'une quelconque inexactitude ou d'un manque d'exhaustivité des informations de ce document. Les informations fournies dans ce document sont indicatives. Il convient toujours de consulter la réglementation locale du bâtiment pour avoir une vision complète.

